

## Où s'arrête la bienveillance et où commence la maltraitance ? Il y a des solutions !// #1774

 6 h     120,00 €

### Public

Personnel des maisons de repos, des services de gériatrie, toute personne travaillant au service des personnes âgées.

### Objectifs

À l'issue de la formation, le participant devra être capable d'identifier les différents types de maltraitance et prévenir toute situation de maltraitance ou de violence à l'égard des personnes âgées.

*Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 1774 : en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/9c150d00-1020-43c3-b559-bc99e8eb268c\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/9c150d00-1020-43c3-b559-bc99e8eb268c) (<https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/e99a44a2-a323-4de5-9b25-44511642930e>) Cette fiche se retrouve dans le *Catalogue wallon des formations (https://www.leforem.be/catalogue-des-formations)* et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incidence sur la validité du numéro d'agrément.*

### Présentation

- Présentation personnelle
- Présentation du groupe
- Tour de table sur les objectifs attendus de cette formation
- Distribution d'un questionnaire composé de 10 questions fermées (vrai/faux) reprenant des situations de bienveillance/maltraitance
- Reprise du questionnaire

### Théorie

#### Définition de la bienveillance

- Exemples de bienveillance

#### Définition de la maltraitance

- Distinction de la maltraitance physique/verbale et/ou psychologique et/ou morale
- Exemples de violences physiques
- Exemples de violences verbales et/ou psychologiques et/ou morales

## Et le respect ?

- Définition
- Le respect de l'intimité/vestimentaire/moral + exemples

## Débat

- A partir d'exemples vécus !

## Analyse des réponses du questionnaire

## Pistes de solutions

## Conclusion

## Remise du résumé essentiel de la formation

### Informations pratiques

> **Droit d'inscription**

120,00 €

✓ Cette formation est agréée "chèques formation".

> **Horaires**

📍 Liège

- > Le 2 décembre 2026  
DE 9h à 16h

> **Certificat - Attestation**

Attestation de participation

> **Aides sectorielles à la formation**

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<https://prod-ifapme-liege.wavenet.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>)

> **Reconnaissance**

Cette formation est reconnue comme formation permanente pour Directeurs de Maisons de Repos par l'AVIQ de la Région wallonne, Département des Aînés et de la Famille.  
Formation agréée par la CoCOM.